

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA

Séance du lundi 3 avril 2023

<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9	L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril, à dix-huit heures trente-trois minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2023	<u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.
Date de mise en ligne de la délibération : 6 avril 2023	<u>Excusé-es</u> : BERTHAIL Éric, excusé donne pouvoir à BELZUZ Jean-Claude. DUEZ Sophie, excusé donne pouvoir à BONIN Robert. <u>Absent</u> : KOCIOLO Guillaume. <u>Secrétaire de séance</u> : FAYE Cyril.
<u>Objet</u> : Adhésion au service de l'eau 2023	

Chaque année la commune de Chancia adhère à une entreprise ou un établissement pour sa gestion des équipements d'alimentation en eau potable.

Pour 2022, l'adhésion au service de l'Eau avec ED-TECH a été de 1 702.80 € TTC.

Pour 2023, des devis nous ont été proposés par ED-Tech pour ce service :

- Nettoyage et désinfection des réservoirs d'eau pour 990 € TTC,
- L'assistance technique – réseau d'adduction d'eau potable pour 825 € TTC dont la rédaction du RPQS, Soit un total de 1 815 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'adhérer pour 2023 à ED-Tech.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN